

Contremaître

Division des eaux et assainissement

Poste cadre permanent

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat afin de pourvoir un poste de contremaître à la Division des eaux et assainissement.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

Sous l'autorité du chef aux opérations, eaux et assainissement, le contremaître planifie et supervise toutes les activités liées au bon fonctionnement de l'usine de filtration, la station d'épuration des eaux et des stations de pompage.

- Participer à la planification du budget.
- Planifier, superviser et distribuer le travail aux techniciens sous sa responsabilité.
- Analyser, compiler et évaluer les résultats et échantillonnages et prendre des actions pour assurer le respect des normes et directives.
- Superviser l'entretien préventif des équipements.
- Rassembler, compiler, coordonner les données d'exploitation, d'opération et valider les rapports réglementaires.
- Valider la documentation réglementaire pour obtenir les certificats de reconnaissance et de qualification.
- Analyser les besoins en formation continue et en perfectionnement pour les employés sous sa supervision.
- Planifier l'approvisionnement en produits de laboratoire, produits chimiques et matériaux divers et approuver les factures.
- Participer à la rédaction et à la mise à jour des plans de mesures d'urgence.
- Valider les informations demandées sur la qualité de l'eau potable et au traitement des eaux usées à fournir aux autorités gouvernementales.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme collégial – Technique en assainissement des eaux ou formation équivalente.
- 5 à 10 années d'expérience dans un domaine similaire (traitement des eaux) ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugées équivalentes.
- Expérience en milieu municipal (un atout).
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit.
- Détenir une expérience significative en gestion de personnel en milieu syndiqué.
- Posséder de fortes aptitudes en gestion des ressources humaines, avoir un leadership participatif et mobilisateur, favoriser le travail d'équipe et maintenir de bonnes relations de travail.
- Être organisé, structuré et en mesure de gérer divers dossiers simultanément dans les délais prescrits.
- Connaître et appliquer les normes du travail et celles de santé et sécurité du travail, etc.

CONDITIONS

Traitement salarial : classe 4 – 96 463 \$ à 128 003 \$ selon expérience

Horaire de travail : 33 h/semaine

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique, et ce, avant le **22 août 2025**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION

Division des ressources humaines et développement organisationnel

Poste : Contremaître à la Division des eaux et assainissement (concours n° 2025-19)

cv@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.